



# OTIF



Communiqué de presse

Berne, le 11.10.2013

Organisation intergouvernementale  
pour les transports internationaux  
ferroviaires

## Rencontre bilatérale OTIF-OSJD à Varsovie

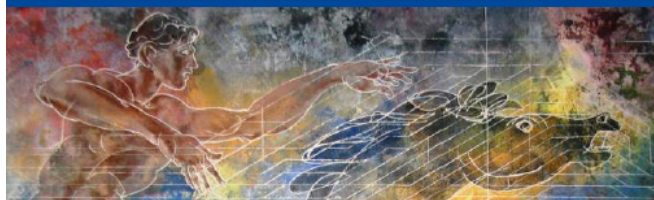
Le 18 septembre 2013, s'est déroulée à Varsovie, en Pologne, la première rencontre **des dirigeants de l'OTIF et de l'OSJD** depuis 2005. De nombreux officiels des deux organisations y participaient, la délégation de l'OTIF étant conduite par son Secrétaire général, **M. François Davenne**, et celle de l'OSJD par le président du Comité de l'OSJD, **M. Tadeusz Szozda**.



Cette rencontre était consacrée aux principaux aspects de la coopération des deux organisations depuis juin 1991 et tout particulièrement à la réaffirmation de la « **position commune** » adoptée par les deux parties en 2003, laquelle constitue un cadre commun permettant d'identifier les personnes responsables de la coordination de chacune des activités-clés dans l'une et l'autre des deux organisations.

Au terme de cette rencontre, les participants sont convenus d'un certain nombre de tâches spécifiques nécessitant une approche commune :





- le processus en cours visant à harmoniser les différentes dispositions des documents relatifs au droit international des transports pour le trafic de marchandises et de voyageurs, qui relèvent de nos deux organisations ;
- la poursuite de la coopération pour la mise à jour et l'harmonisation des règlements pour le transport de marchandises dangereuses ;
- l'harmonisation juridique des CIM et du SMGS, avec le concours du CIT ;
- l'intensification de la coopération technique afin de développer l'interopérabilité.

De plus, il a été décidé d'organiser **un rendez-vous annuel** entre les dirigeants de l'OSJD et de l'OTIF afin de promouvoir l'aspect opérationnel de la coopération entre les deux organisations.

L'OTIF participera également de manière plus active aux commissions pertinentes de l'OSJD, comme la Commission pour la politique des transports et la stratégie de développement, la Commission pour le droit des transports et la Commission pour l'infrastructure et le matériel roulant.



**Pour de plus amples informations, prière de contacter :**

**Carlos del Olmo**

Chef du service juridique  
Tél. +41 (0)31 359 10 13  
[carlos.delolmo@otif.org](mailto:carlos.delolmo@otif.org)

**Eva Hammerschmiedová**

Conseiller adjoint - Service juridique  
Tél. +41(0)31 359 10 14  
[eva.hammerschmiedova@otif.org](mailto:eva.hammerschmiedova@otif.org)